

Salon Nautique de Paris E.Leclerc remet un chèque de plus de 500 000 euros aux Sauveteurs en Mer de la SNSM

Ivry-sur-Seine – 7 décembre 2022. Les Centres E.Leclerc ont remis aujourd'hui au Salon Nautique de Paris un chèque de plus de 500 000 euros à l'association des Sauveteurs en Mer. Cette somme a été collectée lors de l'opération "Tous à bord avec la SNSM" grâce à la générosité des clients de l'enseigne et la contribution des magasins. L'opération avait été organisée dans 204 magasins et 74 drives, du 13 au 20 août 2022 dernier.

Plus de 500 000 euros de dons reversés : une mobilisation toujours plus forte

Au nom des 204 magasins et de leurs clients participant à l'opération "Tous à bord avec la SNSM", Michel-Édouard Leclerc a remis ce jour un chèque de 505 778,15 euros à Emmanuel de Oliveira, Président de la SNSM, au Salon Nautique de Paris.



La remise du chèque a eu lieu sur le stand de la SNSM au Salon Nautique de Paris © E.Leclerc

« Je suis heureux de voir que la mobilisation de nos clients et de nos magasins pour soutenir les Sauveteurs en Mer de la SNSM se poursuit et se renforce chaque année. Je suis admiratif et reconnaissant de la disponibilité de ces bénévoles qui assurent la sécurité de tout un chacun le long de nos côtes, avec dévouement et courage. Le soutien qui leur est apporté me fait chaud au cœur. », affirme Michel-Édouard Leclerc, Président du Comité stratégique des Centres E.Leclerc.

Pour la cinquième année consécutive, les clients de l'enseigne se sont mobilisés lors de la collecte nationale qui a eu lieu cette année du 13 au 20 août dans **204 magasins E.Leclerc** et 74 drives. Les dons s'opèrent **à travers des cartes distribuées par des bénévoles de la SNSM en magasin, lors de la commande Drive, ou encore directement via le terminal de paiement lors du passage en caisse en arrondissant son panier à l'euro supérieur.** Par ailleurs, les magasins ont également contribué financièrement à l'opération.

Cette année, 75 000 euros supplémentaires ont été collectés par rapport à la précédente édition. Avec cette édition 2022, c'est plus d'1,5 million d'euros qui ont été reversés à la SNSM depuis 2018.

Une collecte de dons pour soutenir les missions de la SNSM

L'an dernier, les 9 000 sauveteurs bénévoles de la SNSM ont pris en charge plus de 32 000 personnes en France. Le sauvetage de la vie humaine en mer est gratuit et les Sauveteurs en Mer interviennent bénévolement en mer, mais les formations ainsi que le matériel et les équipements ont un coût considérable. En effet, près de 70% du financement de la SNSM repose sur la générosité des entreprises mécènes et du grand public.

Les dons collectés lors de cette opération nationale participent à financer le renouvellement des embarcations, le fonctionnement courant des stations locales ainsi que la formation des bénévoles. Les structures locales de l'association reçoivent la totalité des dons récoltés dans les magasins où elles ont organisé des animations. Les magasins qui n'ont pas accueilli d'animation versent leurs dons directement au siège de la SNSM.

À propos des Sauveteurs en Mer - SNSM

La SNSM est une association à but non lucratif - reconnue d'utilité publique et Grande cause nationale en 2017. Elle a pour missions principales le sauvetage en mer et la surveillance des plages.

*Elle s'appuie sur **8 800 bénévoles** qui œuvrent à partir de **208 stations de sauvetage** sur tout le territoire français (métropole et outre-mer), **323 centres de formation et d'intervention** et 250 postes de secours sur les plages l'été. La SNSM dispose également d'un Pôle national de Formation (PNF) basé à Saint-Nazaire et de deux ateliers d'entretien basés à Saint-Malo et Palavas-les-Flots.*

*Elle est financée principalement par **des ressources privées, issues de la générosité du public et des entreprises.***

En 2021, les Sauveteurs en Mer ont pris en charge près de 32 000 personnes : 13 600 secourues, 17 100 soignées et 1 200 enfants égarés et retrouvés.

Pour en savoir plus : <http://snsm.org>

À propos du Mouvement E.Leclerc

Avec 734 magasins et 544 adhérents en France, E.Leclerc est leader de la distribution en France. L'enseigne a réalisé un chiffre d'affaires de 42,1 milliards d'euros TTC (hors carburant) en 2021. Cette performance résulte d'une politique menée depuis la création du Mouvement E.Leclerc en 1949 : son combat au quotidien pour des prix bas et un modèle économique unique, reposant sur une organisation décentralisée, coopérative et participative. Les adhérents du Mouvement E.Leclerc, entrepreneurs indépendants, partagent une même mission : permettre à chacun de vivre mieux en dépensant moins, grâce à des initiatives innovantes et responsables, en pratiquant les prix les plus bas à qualité comparable. Acteurs de la vie locale, au plus près du terrain, ces adhérents investissent de façon durable afin de faire des centres E.Leclerc des lieux qui répondent aux besoins de leurs clients et défendent leur pouvoir d'achat au quotidien.

CONTACTS PRESSE

e.leclerc@babylone.fr

01 80 18 18 10

claire.berthelot@snsm.org

01 56 02 63 68